

Angers le jeudi 3 décembre 2020.

Procès-verbal des réunions de conseil d'école des mardi 17 novembre et 1^{er} décembre 2020

Circonscription IEN
ANGERS CENTRE

ÉCOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE CONDORCET

Affaire suivie par
M. MARTINEAU Ivan Directeur

Téléphone
02 41 68 58 28

Courriel
ce.0491771j@ac-nantes.fr

Adresse
1/5, rue Gutenberg
49000 Angers

Début des réunions à 18H00 en audio conférence sur la plateforme VIA.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes Hergué et Clavreul, DMS et RU périscolaire
- Mesdames et messieurs : Gombert, Dourlhès-Pierre, Bazille, Veron, Raffy-Hieux, Eliès, Leblanc, Bournet, Lotrian, Perrouin, Roche, Sohier, Maussion, Perret et Maucourt parents d'élèves élus
- Mesdames et messieurs : Arial, Baguet, Bellayer, Boudet, Danniou, De Ferriere, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Gaudens, Jacquemont, Jolliet, Lalande, Plantier et Rosier, enseignants de l'école Condorcet

Personnes excusées :

- M. Clair, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre

Points de l'ordre du jour discutés :

I. Proclamation des résultats du scrutin du 11 octobre

En raison de la situation sanitaire, le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Dans le cadre du projet citoyen, le dépouillement a été réalisé par les élèves de CM2B de Mme Rosier, dans les mêmes conditions qu'un dépouillement réel, sous la direction de M. Martineau.

Nombre d'inscrits 598 – nombre de votants 363

Bulletins nuls 14 – suffrages exprimés 349

Taux de participation 60,70%

Par comparaison, le taux de participation de l'an passé était de 42,65% soit une augmentation de 18,05%.

II. Effectifs

Cycle I : 146 élèves (6 classes – moyenne 24,33 élèves/classe)

Niveau	Petite section	Moyenne section	Grande section
Effectif	50	40	56

Cycle II : 170 élèves (7 classes – moyenne 24,28 élèves/classe)

Niveau	CP	CE1	CE2
Effectif	52	55	63

Cycle III : 105 élèves (4 classes – moyenne 26,25 élèves/classe)

Niveau	CM1	CM2
Effectif	56	49

III. Répartition par classe

Cycle I

Classe	PS1	PS2	MS/GS3	MS4	GS5	GS6
Effectif	25	25	22	26	23	25

Cycle II

Classe	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CE2C
Effectif	26	26	28	27	22	21	20

Cycle III

Classe	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Effectif	29	27	25	24

IV. Les enseignants

Cycle I

Classe	Enseignant	Enseignant	ATSEM
PS1	Mme Loebenguth	M. Guillet (<i>vendredi</i>) ¹	M. Dauvillier
PS2	Mme Danel		Mme Gaignard
MS/GS3	Mme Danniou		Mme De Luca Bessière
MS4	Mme Plantier	Mme De Ferrière (<i>lundi</i>)	Mme Baudoin
GS5	Mme Jolliet	M. Truillet (<i>lundi</i>)	Mme Vigan
GS6	Mme Eschallier	Mme De Ferrière (<i>mardi</i>)	Mme Vigan

Cycle II

Classe	Enseignant	Enseignant
CPA	Mme Bellayer	
CPB	Mme Jacquemont	
CE1A	M. Lalande	
CE1B	Mme Du Bouëxic	Mme Lavaud (<i>mardi</i>)
CE2A	Mme Arial	
CE2B	M. Douce	
CE2C	Mme Pla	

Cycle III

Classe	Enseignant
CM1A	Mme Boudet
CM1B	Mme Gaudens
CM2A	Mme De Smet
CM2B	Mme Rosier

¹ M. Guillet ne sera présent que 2 vendredis sur 3

L'école Condorcet compte en ce début d'année plusieurs nouveaux enseignants :

Mme Patricia Jolliet de retour de congé de formation, classe de GS5.

M. Laurent Truillet qui complète le service de Mme Jolliet le lundi, classe de GS5.

M. Christophe Guillet qui remplace Mme Loebenguth 2 vendredis sur 3.

Mme De Ferrière Le Vayer qui complète Mme Plantier le lundi et Mme Eschallier le mardi, classes de MS4 et GS6.

Mme Eloïse Lavaud qui complète Mme Du Bouëxic le mardi, classe de CE1B.

M. Vincent Lalande qui remplace Mme Tang qui a quitté l'école, classe de CE1A.

Mme Léa Boudet qui remplace Mme Le Flem en congé maladie jusqu'à la fin de l'année, classe de CM1A.

V. Les parcours scolaires

	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	Total école
PS	50									50
MS		40								40
GS			56							56
Cycle I	50	40	56							146
CP				51	1					52
CE1				1	52	2				55
CE2					1	60	2			63
Cycle II				52	54	62	2			170
CM1						3	52	1		56
CM2							1	47	1	49
Cycle III						3	53	48	1	105
Total école	50	40	56	52	54	65	55	48	1	421

Retard scolaire

Niveau	Nombre d'élèves ayant 1 année de retard	% d'élèves ayant 1 année de retard
PS	0	0%
MS	0	0%
GS	0	0%
CP	1	1,92%
CE1	2	3,63%
CE2	2	3,17%
CM1	1	1,78%
CM2	1	2,04%
Total école	7	1,66%

Avance scolaire

Niveau	Nombre d'élèves ayant 1 année d'avance	% d'élèves ayant 1 année d'avance
PS	0	0%
MS	0	0%
GS	0	0%
CP	0	1,92%
CE1	1	1,81%
CE2	1	1,58%
CM1	3	5,35%
CM2	1	2,04%
Total école	6	1,42%

VI. La population scolaire

Source APAE - Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation pour le 1er degré – données 2020-2021

	Public + Privé				
	Ecole	Circo	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	49,6	41,3	21,4	23,1	22,6
Cadres moyens	9,4	12,5	13,8	14,7	12,2
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21,1	21,6	25,1	24,2	25,9
Ouvriers et inactifs	17,2	19,7	35,2	33,9	33,1
Non renseignée	2,7	5,0	4,5	4,1	6,2

Source : Scolarité 2nd degré

VII. Accueil des enfants nés en 2018

Cette année, vu les effectifs de petite section (50 élèves) il n'a pas été possible d'accueillir d'élèves en toute petite section. Cette décision a été prise en concertation avec la ville d'Angers.

VIII. Les projets pédagogiques

a. Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Projets « Land Art » et « Plastic Art » pour toutes les classes de cycle I
 Galerie sonore pour toutes les classes de cycle I
 Projet « une classe, un artiste » pour toutes les classes de cycle II et III
 École et Cinéma, classes de CE1 A et B, CE2C et CM1A
 Projet avec le théâtre Le Quai en dominante danse CE2A
 Projet avec le théâtre Le Quai en dominante théâtre : CE1 A et B CE2B, CM1 A et B, CM2 A et B
 Jardins d'expression pour les deux classes de CE1
 Découverte de l'art lyrique pour les 4 classes de cycle III

b. Dans le cadre du parcours citoyen

Permis piéton, en partenariat avec la police municipale pour les 6 classes de cycle I
 Animation par l'association « bobo planète » autour du tri sélectif pour les 6 de cycle I
 Projet sur les basses vallées angevines pour les classes de CE2A et CM1B
 École à vélo pour les 4 classes de cycle III
 Participation de la classe de CM2B au parlement des enfants

c. Dans le cadre du parcours santé

Projet « classes bleues » pour tous les enfants de grande section, deux semaines de découverte du milieu aquatique
 Piscine pour toutes les classes de cycle II
 Patinoire pour les 4 classes de cycle III



Activités terrestres au Lac de Maine pour les 4 classes de cycle III

IX. Les évaluations nationales CP et CE1

Elles se sont déroulées entre le 14 et le 25 septembre.
Les résultats ont été communiqués individuellement aux parents.

X. La sécurité à l'école

Deux exercices d'alerte ont été réalisés : exercice PPMS alerte intrusion le vendredi 9 octobre et évacuation incendie le jeudi 15 octobre.

La commission de sécurité s'est réunie le vendredi 16 octobre et a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

Nous sommes depuis le 29 octobre en configuration Vigipirate urgence attentat. Les affichages règlementaires ont été réalisés sur l'ensemble des portes d'entrée. La porte d'entrée de la maternelle a été remise en état à la demande de M. Martineau afin qu'elle ne se bloque pas en position ouverte, afin d'assurer la sécurité des locaux. Melle Telon, en mission de service civique sera affectée à l'ouverture de la porte aux heures d'entrée et de sortie.

XI. La situation sanitaire

Depuis la rentrée du 2 novembre plusieurs changements :

L'accueil des enfants de moyenne et grande section se fait sous le préau de la maternelle. Les enfants sont accueillis par les enseignantes et dirigés vers la salle de motricité sous la surveillance des ATSEM, puis dirigés vers leurs classes. Pour ne pas déstabiliser les enfants, les parents de petite section sont accueillis jusqu'à l'entrée de la classe en respectant la distanciation sociale et les gestes barrières.

Les récréations en maternelle se font 2 classes par 2 classes (*3 récréations successives*).

Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de niveau élémentaire, sur la cour et en classe. Des familles ne souhaitent pas envoyer leurs enfants à l'école dans ces conditions, les parents doivent faire une déclaration d'instruction à domicile auprès de Monsieur le Directeur Académique. Aucune continuité pédagogique ne sera mise en place tant que l'école restera ouverte.

L'incidence de protocole sanitaire sur les projets pédagogiques : les activités sportives sont maintenues pour le moment (piscine, patinoire, activités terrestres au Lac de Maine). Tous les projets culturels sont suspendus jusqu'au 1^{er} décembre (*école et cinéma, projets avec le Quai, visite des musées*).

Le protocole sanitaire fixé par le ministère de l'Éducation Nationale a été communiqué aux parents via l'application Eprimo.

Les enseignants s'inquiètent de la mise en place du protocole sanitaire sur plusieurs points :

- La désinfection des classes : points de contact, tables, chaises etc.
- La désinfection de la salle des maîtres
- La désinfection et le nettoyage des toilettes

Quel est l'impact du protocole sanitaire sur les temps périscolaires ?

L'organisation des temps périscolaires est calquée sur celle des temps scolaires en matière de brassage d'élèves. Le protocole sanitaire alourdit l'organisation des temps de restauration (non brassage des niveaux et désinfection des tables). Quelques fois certains élèves déjeunent tard et arrivent en classe après l'heure légale de début des cours. M. Martineau et Mme Clavreul disent que le problème est difficilement améliorable en raison de la



fréquentation du restaurant scolaire (plus de 250 élèves en élémentaire). Un animateur supplémentaire a été positionné par la ville d'Angers et restera tant que le protocole sanitaire sera en place.

XII. La communication avec les parents

La communication de la direction avec les parents se fait désormais quasiment exclusivement via l'application Eprimo. Sur 305 familles représentées à l'école, seules 15 n'ont aucun compte Eprimo activé, soit moins de 5%.

Pour les enfants de ces familles, une communication par le biais du cahier de liaison sera maintenue.

Suite aux récriminations entendues lors d'un précédent conseil d'école le compte Facebook de l'école a été fermé.

Le blog WordPress sur serveur académique a été fermé aussi afin de privilégier le portail public Eprimo qui remplira la même fonction. Voici l'adresse de ce site : <https://ecoleelementairecondorcet-angers.e-primo.fr>

Le procès-verbal du conseil d'école sera affiché dans les panneaux et adressé à chaque parent via Eprimo.

1er bilan d'Eprimo : à noter un décalage temporel entre le message sur Eprimo et la notification par mail.

M. Martineau ne constate pas de délai entre l'arrivée du message sur E-primo et la notification par mail. Si le délai est confirmé, sans doute est-ce lié au fonctionnement de certains serveurs mail qui ne peut être imputé à l'application Eprimo.

M. Sohier souligne l'embarras de certains parents avec l'utilisation d'E-primo. M. Martineau répond qu'une présentation pourrait être faite, soit lors des réunions de rentrée dans les classes soit sous forme d'une invitation aux parents qui le souhaitent.

M. Sohier souligne aussi que les conditions générales du fournisseur d'E-primo ne lui conviennent pas, notamment en termes de garantie de conservation des données.

XIII. Les règlements intérieurs de l'école

Deux ajouts ont été réalisés sur les règlements intérieurs :

- L'interdiction des goûters d'anniversaire en maternelle (déjà mis en place en élémentaire).
- L'obligation de signer la charte du parent accompagnateur pour tous les parents accompagnant les sorties scolaires.

Le règlement intérieur des classes élémentaires n'a pas été abordé lors du conseil du 17/11/2020 (manque de temps).

Le règlement intérieur des classes maternelles a été adopté à l'unanimité.

XIV. Les missions de service civique

Une demande pour 4 services civiques avait été déposée auprès du Rectorat de Nantes : 2 pour la maternelle et 2 pour l'élémentaire. Un accord a été donné pour les 2 services civiques en maternelle. Pour le moment un seul recrutement a été effectué, il s'agit de Melle Chiquinia Telon qui a été positionnée sur les 2 classes de petite section. Un second contrat de service civique est en cours de recrutement pour un début de mission en janvier 2021.

XV. Signalement des absences des enfants

Il est demandé aux parents de signaler l'absence de leur enfant exclusivement par voie électronique. Une adresse absences-condorcet@ac-nantes.fr a été forgée mais, ces mails étant destinés à être redirigés vers les enseignants, les parents peuvent contacter directement l'enseignant de leur enfant via Eprimo. Les deux méthodes sont possibles.

XVI. Bilan du confinement

Quel bilan tirez-vous du confinement, ce qui a fonctionné ou pas en termes de :

> Charge de travail ?

La mise en place de la continuité pédagogique a demandé un travail très important aux enseignants. Les problèmes liés à la surcharge d'Eprimo et la difficulté à récupérer les adresses mail des parents a compliqué leur tâche. Les enseignantes de maternelle font remarquer que la majorité des activités proposées en classe fait appel à la manipulation et sont donc difficilement transposables à la maison.

> Lien avec les élèves / familles ?

La communication avec quelques familles a été très compliquée voire inexistante (une dizaine d'élèves). Pour les familles ne disposant pas de moyens d'impression un dépôt a été mis en place dans l'école et M. Martineau présent pendant toute la période.

Les encouragements et retours positifs d'une grande majorité ont été appréciés des enseignants.

> Évaluation des acquis ?

Nous avons 3 outils pour mesurer les acquis des élèves : les évaluations nationales CP, CE1 et 6^{ème}. Les résultats des enfants entrés en 6^{ème} nous ont été communiqués par les collègues, ils sont bons et ne montrent pas de baisse de performance par rapport aux années passées. Les résultats des enfants de CP sont très bons, plutôt meilleurs que l'an passé. Les maîtresses de CP notent une augmentation du niveau scolaire de leurs élèves, en revanche dans le domaine « être élève » les acquis sont en baisse notable. Cette baisse est certainement liée au « rôle d'élève » mis de côté pendant la période très confuse pour eux du confinement.

> Retour à l'école : gestes barrières, etc.

La mise en place des gestes barrières n'a pas posé de problèmes majeurs, quelques élèves ont fait l'objet de rappels à l'ordre mais leur nombre est très limité.

Devant la deuxième vague, qu'est-ce qui va être remis en place, poursuivi... ?

Pour palier aux difficultés scolaires de certains élèves après le confinement, 2 stages de réussite ont été mis en place :

- Le premier pendant la dernière semaine du mois d'août pour 6 élèves de CP et 6 élèves de CE2 choisis par les enseignantes des classes concernées et après accord des parents. Ce stage était encadré par Mme Arial en CE2 et Mme Gaudens en CP.
- Le second pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint, selon les mêmes principes pour 6 élèves de CE2 et 6 élèves de CM1, encadré par Mme Arial en CE2 et Mme Gaudens en CM1.

Pour le moment l'école est ouverte et fonctionne normalement au niveau scolaire il n'est donc pas nécessaire de mettre en place quelque dispositif que ce soit.

Nous n'avons pour le moment aucune échéance quant à l'arrêt du port du masque par les élèves des classes élémentaires.

XVII. Rentrée scolaire 2020

Comment la rentrée s'est-elle déroulée ? Avez-vous ressenti un impact sur les élèves ?

La rentrée s'est très bien déroulée et, élèves et enseignants étaient très heureux de se retrouver. La rentrée du 2 novembre a été impactée par l'obligation du port du masque. Certains enseignants constatent une « angoisse » des élèves : pourquoi, comment, pendant combien de temps, quand faut-il que je change mon masque.

Comment vont les enseignants ?

Les enseignants vont bien et sont heureux de travailler presque comme d'habitude. Ils constatent cependant que le port du masque n'est pas facile à vivre par les élèves, particulièrement dans les classes de CP. Les enseignantes de CP avouent demander parfois aux élèves de baisser le masque pour une meilleure compréhension. Pour certains élèves, le port du masque accentue leur timidité. C'est un point de vigilance à avoir. L'exemplarité des adultes en matière de port du masque est encore plus rigoureuse pour les enfants !

Le ministre l'avait présentée comme spéciale. Quelles sont les adaptations qui ont été nécessaires ?

La rentrée s'est déroulée normalement, la seule adaptation a été la mise en place d'une seconde entrée rue Dupetit Thouars. Cette double entrée sera conservée au-delà des mesures sanitaires. C'est un point positif important notamment pour le périscolaire.

XVIII. Hommage à Samuel Paty

Quel a été l'hommage rendu à Condorcet ?

Conformément aux instructions reçues, les élèves de CM ont observé une minute de silence et la lettre de Jean Jaurès leur a été lue. Dans chaque classe élémentaire le sujet a été abordé en utilisant des supports pédagogiques adaptés à l'âge des élèves : débat, podcast, albums etc.

Est-ce que le sujet du terrorisme est évoqué à l'école ? Dans quels niveaux de classes ? Comment l'équipe enseignante appréhende les retours des enfants après un tel événement : changement d'attitudes, informations comprises ou pas ?

La rentrée des classes s'est déroulée plus de deux semaines après les faits et donc très différemment que si elle était intervenue après un week-end. Les enfants ont été curieux et attentifs et malgré leur jeune âge parfois, ont montré beaucoup d'intérêt. Les enseignants de l'école Condorcet ne ressentent pas d'appréhension particulière sur le sujet du terrorisme. Des parents questionnent la mairie au sujet de l'installation de caméras de vidéosurveillance aux abords de l'école. M. Kirschner répond que cela n'est pas d'actualité et M. Martineau, que rien n'empêchera une personne mal intentionnée de rentrer dans une école. Les parents abordent le sujet du visiophone. M. Martineau et Mme Clavreul répondent que désormais ce système fonctionne correctement.

XIX. Nettoyage des mains au gel hydro alcoolique

Demande des parents d'alterner dans la mesure du possible le lavage des mains au gel hydro alcoolique et au savon aux toilettes (éviter une application de gel trop fréquente). (+ s'assurer de la présence de savon dans les toilettes !)

Les enseignants sont conscients des problèmes posés par l'usage intensif du gel hydro alcoolique et essayent d'alterner les moyens de lavage des mains. Certains enseignants notent cependant la difficulté d'utilisation des distributeurs de savons qui ne semblent pas être adaptés à un usage intensif.

XX. Aération des locaux

Cela semble être une mesure très efficace pour la lutte contre le COVID. La mesure la plus simple consiste à exiger que les portes des salles soient ouvertes et d'aérer 5 minutes en grand toutes les 30 ou 45 ou 60 minutes, et plus longtemps en début de matinée, à la pause déjeuner et en fin d'après-midi. Il est nécessaire d'aérer très fortement les lieux de restauration, où la transmission est extrêmement rapide.

Les locaux sont régulièrement aérés par les enseignants, avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et après la classe.

Qu'en est-t-il de l'achat de capteurs de CO2, de purificateurs d'air par la Ville pour les écoles d'Angers ?

Question non abordée.

XXI. Équipement numérique des classes

Il semble insuffisant côté élémentaire, comme les tableaux numériques, projecteurs interactifs, ordinateurs portables...

Certains enseignants apportent leur propre ordinateur portable en classe tous les jours.

Quels sont les investissements prévus par la Ville d'Angers ?

M. Kirschner répond que le budget consacré aux équipements informatiques est contraint par la situation financière. Une commission de l'éducation nationale se réunit pour étudier les demandes, les prioriser et les transmettre à la ville pour arbitrage.

Quelles sont les demandes faites par l'école ? Une demande de 4 nouveaux TBI a été faite par M. Martineau. M. Martineau annonce qu'un équipement mobile va être livré à l'école pour test (il restera la propriété de l'école). Il s'agit d'un écran tactile de 75 pouces (190 cm) avec la technologie Promothéan spécialiste des panels pour le monde éducatif. Celui-ci sera mobile sur un pied adapté. Le prestataire ajoute au pack, deux sessions de formation pour l'équipe enseignante. Le modèle est un ACTIVpanel Titanium 75" 4K. Cet équipement sera mobile et pourra être utilisé par plusieurs classes.

M. Kirschner déclare que le contexte économique (perte de recettes et augmentation des charges) ne permet pas à la ville d'Angers d'envisager un investissement massif en termes d'installation de VPI.

Les enseignants soulignent le caractère de plus en plus indispensable de moyens de vidéo projection interactive.

XXII. PAI et Papillotes et Compagnie

*Un forfait repas est demandé aux parents lorsque l'enfant est accueilli à la cantine pour déjeuner dans le cadre d'un PAI et bien que les parents fournissent le repas : la somme de 35€ par mois (somme fixée en conseil municipal). **Quels sont les termes du contrat entre la Ville et la DSP au sujet des PAI ?***

Le problème des PAI pour allergies alimentaires ne fait pas l'objet d'un paragraphe spécifique du contrat de DSP. Il n'y a donc pas d'engagement en la matière.

Pourquoi est-ce que ne fournit pas les repas à partir du moment où un PAI est mis en place ?

M. Kirchner nous lit la réponse de Papillote et Compagnie qui se dit ne pas être en mesure de fournir des repas aux enfants présentant des allergies sévères.

Quel est le pourcentage de PAI mis en place à Angers ? Pour l'école Condorcet, 11 PAI sont mis en place dont 4 pour allergies alimentaires et il y a 3 enfants bénéficiant d'un panier repas. Pour ce qui concerne l'ensemble de la ville d'Angers, Papillote et Compagnie ne souhaite communiquer ni le nombre, ni le pourcentage de paniers repas pour des raisons de confidentialité.

L'école de la République est l'école de l'inclusion et le repas, hors temps scolaire mais « à l'école », pourrait faire partie de cette démarche. Cela concerne 3 élèves de l'école Condorcet.

M. Kirschner indique que M. Moreau, responsable du service des restaurants scolaires chez « papillote et Compagnie » se tient à la disposition des membres du conseil d'école pour répondre aux éventuelles questions.

XXIII. L'accueil des enfants malades

Comme il est précisé dans le règlement intérieur, les élèves doivent arriver à l'école dans un état de santé compatible avec la classe. Il n'est pas admissible qu'un enfant arrive fiévreux à l'école pour son bien-être personnel et celui de ses camarades de classe.



M. Martineau précise que, ni les enseignants ni les ATSEM ne sont autorisés à effectuer de gestes intrusifs (nettoyage du nez par sérum physiologique par exemple). De même, l'administration de médicaments n'est pas autorisée en dehors de PAI rédigés par le médecin scolaire.

XXIV. Le remplacement de l'enseignante de petite section

L'enseignante de petite section est absente tous les vendredis pour des raisons médicales. La Direction Académique de Maine et Loire a réussi à positionner un remplaçant deux vendredis sur trois, le remplacement du troisième étant contingenté par la disponibilité d'un remplaçant.

Les parents élus déclarent que cette situation n'est pas acceptable et qu'ils ont adressé un courrier au Directeur Académique début octobre, resté sans réponse à ce jour.

De plus les parents d'élèves s'inquiètent du remplacement de la maîtresse de PS1 entre le 8 et le 18 décembre. M. Martineau informe le conseil d'école que l'absence a été communiquée, le 30 novembre, à l'inspection Angers Centre qui l'a saisie sur l'application dédiée.

XXV. Le ménage à l'école

Le ménage n'est toujours pas satisfaisant à l'école tant en matière de qualité de la prestation qu'en matière de respect du cahier des charges. A titre d'exemple :

- Aucun grand ménage l'été
- Salle des maîtres non nettoyée contrairement à ce qui est prévu en page 29 du protocole de nettoyage communiqué par la ville d'Angers
- Bureau du directeur non nettoyé
- Qualité du nettoyage très médiocre

Si les toilettes sont propres le matin, leur utilisation par plus de 270 élèves tout au long de la journée ne permet pas de garantir une qualité d'hygiène acceptable. Il serait souhaitable que plusieurs passages soient réalisés par des agents de nettoyage dans la journée comme cela est le cas dans l'immense majorité des locaux accueillant du public.

Les distributeurs de savon semblent ne pas correspondre à un usage intensif. Ils sont souvent bloqués ou cassés et ne remplissent pas leur office malgré la présence de savon liquide à l'intérieur du mécanisme.

Le temps de nettoyage prévu ne semble pas être pertinent au regard du travail à accomplir.

M. Martineau se dit être le témoin de la préoccupation de la ville sur ce sujet et de la présence fréquente de personnel de contrôle du respect du cahier des charges.

Les parents présents réitèrent leur insatisfaction à ce sujet, maintes fois évoqué en conseil d'école et s'interrogent sur la poursuite du contrat avec l'entreprise attributaire. Cette question sera certainement évoquée de nouveau, notamment à l'échelle des associations de parents de la Ville.

XXVI. Demandes de mobilier

Une demande de changement de mobilier pour 4 classes a été faite par M. Martineau, en attente d'arbitrage par la ville d'Angers.

XXVII. Les travaux

Les toilettes du nouveau bâtiment élémentaire ont été refaites pendant les vacances de la Toussaint.

Pose de rideaux occultant dans les classes élémentaires P7 à P10 (CP et CE1) dans le courant de l'année.



Pose d'un robinet à l'extérieur du nouveau bâtiment élémentaire permettant aux élèves de boire pendant les récréations sans aller dans les toilettes.

Demande d'enlèvement des bacs jardinières dans la cour maternelle.

Demande de remise en état de fonctionnement du radiateur devant l'entrée des toilettes en élémentaire (nouveau bâtiment).

XXVIII. La gratuité des transports urbains

Depuis la rentrée de septembre les transports urbains (tram et bus) ne sont plus à la charge des écoles. Les déplacements de nos élèves se feront désormais par ce moyen (théâtre, cinéma, musées, expositions etc.).

La gratuité est aussi désormais acquise pour les accompagnateurs des classes maternelles. M. Martineau remercie chaleureusement la Mairie d'Angers pour cette mesure qu'il demandait depuis plus de 30 ans.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45 pour la maternelle et 20h15 pour l'élémentaire.

Le Directeur
Président du conseil d'école
Ivan Martineau